

Moïse François Simon MERLIER

N^o 7
 Merlier
 Moïse François
 Enfant légitime

L'an mil huit cent cinquante un, le dix neuvième jour du mois de Mars, à huit heures du matin, Sardesant nous Louis Joseph Ober, Maire officier de l'état civil de la commune de Mézerin, Canton et arrondissement de Saint Omer, Département du Pas de Calais, a comparu Marcellin Joseph Merlier, âgé de vingt sept ans, Cantonnier, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile aujourd'hui à quatre heures du matin, et de Dame Elise Joseph Bailly, âgée de vingt sept ans son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Moïse François Simon. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Jacques Joseph Bailly, âgé de soixante dix ans, manouvrier, et de Guillaume Joseph Kébant, âgé de cinquante huit ans, Cabaretier, tous deux domiciliés en cette commune, et a le comparant signé avec nous le présent acte. Les témoins ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé, après lecture faite. Merlier

L. Ober